

## Communauté de Communes du Trièves

Avignonet - Château Bernard - Châtel en Trièves - Chichilienne - Clelles - Cornillon en Trièves - Gresse en Vercors - Lalley - Lavars - Le Percy - Mens - Monestier de Clermont - Monestier du Percy - Prébois- Roissard - Saint Andéol - Saint Baudille et Pipet - Saint Guillaume - Saint Jean d'Hérans - Saint Martin de Clelles - Saint Martin de la Cluze - Saint Maurice en Trièves - Saint Michel les Portes - Saint Paul les Monestier - Sinard - Treffort - Tréminis  
300 chemin Ferrier - 38650 MONESTIER DE CLERMONT  
Tél. : 04.76.34.11.22 - Fax : 04.76.34.13.37 - Courriel : accueil@cdectrièves.fr

2025/11 

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, le 10 février, à 18 heures 30, le Conseil de Communauté dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à St Martin de Clelles, sous la présidence de Jérôme Fauconnier.

Membres en exercice : 41

Date de Convocation : 3 février 2025

**Présents** : Jérôme Fauconnier, Alain Roche, Didier Peybernes, Fanny Lacroix, Vincent Blanchard, Jean-Marc Bellot, Alexandre Eyraud Griffet, Pierre Suzzarini, Danielle Montagnon, Françoise Streit, Claude Didier, Jean-Louis Goutel, Eric Furmanczak, Caroline Fiorucci, Sébastien Besnard, Uta Ihle, Robert Cuchet, Christophe Dure, Gilles Cleret, Alain Vidon, David Piccarretta, Eric Bernard, Hélène Rossi, Patrick Martinello, Joël Zoppé, Béatrice Vial, Christian Roux, Pierrick Bonenfant, Anne-Marie Fitoussi.

**Suppléants avec voix délibérative** : Sandrina Simoes, Thibaut Bécourt, Marc Giraud.

**Suppléants sans voix délibérative** : François Gaborit, Jean-Luc Granier

**Pouvoirs** : Fabienne Croze à Christian Roux, Marc Rochas à Gilles Cléret, Aymeric Faivre à Eric Furmanczak, Gilles Barbe à Pierre Suzzarini. Véronique Méneghin-Caprio à Caroline Fiorucci, Yannick Faure à Jérôme Fauconnier, Claude Girard à Hélène Rossi.

Votants : 39

Pour : 39

### **OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA RENOVATION DES ITINERAIRES VTT BALISES EN TRIEVES**

La Communauté de Communes du Trièves gère un réseau d'itinéraires balisés pour la pratique du Vélo Tout Terrain (VTT). Ces itinéraires sont parcourus par les habitants et les visiteurs pour découvrir les paysages de notre territoire. Ils s'appuient principalement sur le réseau d'itinéraires inscrits au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée).

La précédente organisation d'itinéraires VTT en Trièves promue jusqu'à l'automne 2024 avait été mise en place en 2015 lors d'un partenariat avec la Fédération Française de Cyclotourisme.

Depuis quelques années, la pratique du VTT s'est considérablement développée en France, avec de nouvelles pratiques et de nouveaux matériels, notamment les Vélos à Assistance Electrique.

La Communauté de Communes a ainsi souhaité retravailler son offre d'itinéraires VTT afin d'améliorer la qualité, la lisibilité et le maillage du territoire.

Un groupe de travail composé d'élus, de loueurs, de moniteurs, d'habitants, du Parc naturel régional du Vercors et du service tourisme de la CCT a travaillé sur de nouvelles propositions d'itinéraires VTT.

Il s'agit aujourd'hui de mettre en place et promouvoir cette nouvelle offre VTT avec le balisage des parcours, la mise en place de panneaux de départ et la création d'outils de communication (conception et impression d'une carte VTT).

Pour nous accompagner sur ce projet, un partenariat est mis en place avec la Fédération Française de Cyclisme (FFC). Ce partenariat permet d'avoir un accompagnement technique, d'utiliser la signalétique officielle de balisage des itinéraires VTT et comprend la promotion de notre offre sur les supports de la FFC.

Le projet total s'élève à 17 261,20€ HT soit 20 713,44€ TTC.

Le Département de l'Isère, service des sports, nous accompagne financièrement à hauteur de 50% du montant total HT sur certaines dépenses éligibles (signalétique, outils de communication et panneaux de départ).

Plan de financement :

<b>Autofinancement CC du Trièves</b>	11 105,60 €
<b>Aide du Département de l'Isère (50% des dépenses éligibles)</b>	6 155,60 €
<b>TOTAL</b>	<b>17 261,20 €</b>

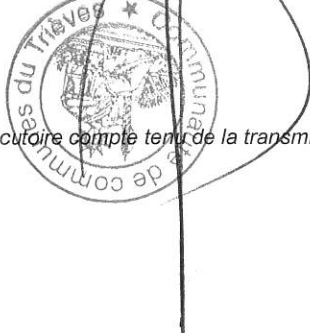
**Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité**

- **APPROUVE** la demande de subvention auprès du Département pour ce projet de rénovation des itinéraires VTT balisés en Trièves
- **AUTORISE** le Président, ou en cas d'empêchement le Vice-président, à signer tout document en rapport avec cette demande de subvention
- **AUTORISE** le Président, ou en cas d'empêchement le Vice-président, à signer tout document en lien avec le partenariat avec la Fédération Française de Cyclisme.

**Fait à Saint Martin de Clelles, le 10 février 2025**

**Le Président**

**Jérôme FAUCONNIER**



Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le 17/2/25 et de sa publication le 17/2/25